



COMMISSION PERMANENTE  
Séance du vendredi 9 juillet 2010

**RELEVÉ DES DÉCISIONS**

Le vendredi 9 juillet 2010 à 14 heures 35, les membres de la Commission Permanente du Conseil Général, sur convocation adressée le lundi 5 juillet 2010, se sont réunis à l'Abbaye de l'Epau, Salle du Conseil Général, sous la présidence de M. Roland du Luart, Président du Conseil général.

Les membres ci-après de la Commission Permanente ont été convoqués à la réunion :

Mme Béatrice PAVY, Vice-Président  
M. Jean-Marie GEVEAUX, Vice-Président,  
Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Vice-Président,  
M. Dominique LE MENER, Vice-Président,  
M. Jean-Pierre CHAUVEAU, Vice-Président,  
M. Fabien LORNE, Vice-Président,  
M. Michel ROYER, Vice-Président,  
M. Louis-Jean DE NICOLAY, Vice-Président,  
Mme Chantal ALBAGLI, Vice-Président,  
M. Christophe ROUILLON, Membre de la Commission Permanente,  
M. Michel QUILLET, Membre de la Commission Permanente,  
M. Gérard BRAULT, Membre de la Commission Permanente,

Absents et excusés :

M. Marcel-Pierre CLEACH, Vice-Président,  
M. Pierre HELLIER, Vice-Président, pouvoir à M. Roland du Luart,  
M. Pierre TOUCHARD, Vice-Président,  
M. André LANGEVIN, Membre de la Commission Permanente,  
M. Christophe COUNIL, Membre de la Commission Permanente,  
M. Gérard SAUDUBRAY, Membre de la Commission Permanente,  
M. Michel LETELLIER, Membre de la Commission Permanente,  
M. Jean-Luc FONTAINE, Membre de la Commission Permanente,

Invités :

M. Jean-Pierre VOGEL,  
Mme Véronique RIVRON,  
M. Charles SOMARÉ.

M. Hugues de Maleissye-Melun, Directeur Général des Services et M. Régis MAZET, Directeur de Cabinet assistaient également à la réunion.

## **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

### **1 - Aides au développement économique**

Il est proposé à la Commission Permanente d'allouer :

- 64 454 € en faveur de la société API DEVELOPPEMENT pour le compte de la société API RESTAURATION, à Ecommoy, au titre de l'aide à l'immobilier d'entreprise,
- et de régulariser un dossier d'aide à l'immobilier d'entreprise et un dossier d'aide aux locaux d'accueil.

**Accord de la Commission Permanente.**

### **2 - Politique territoriale départementale Convention de développement local**

Il est proposé à la commission permanente de répartir 41 997,09 € au titre de la dotation de base des conventions de développement local pour différents projets

**Accord de la Commission Permanente.**

### **3 - Financement d'un prêt participatif de développement au profit de la société Serveurcom au Mans.**

Il est proposé à la Commission permanente de donner un avis favorable au principe d'attribution d'un prêt participatif de développement de 80 000 € à la société SERVEURCOM située sur la Commune du Mans, sans abondement par le Département, et d'habiliter le Président à notifier cette décision à Oséo.

**Accord de la Commission Permanente.**

### **4 - Convention de revitalisation avec la société RADIATEURS INDUSTRIE**

Il est proposé à la Commission Permanente d'habiliter le Président à signer la convention de revitalisation avec la société RADIATEURS INDUSTRIE et l'Etat.

**Accord de la Commission Permanente.**

### **5 - SEM du Centre des Expositions du Mans**

Il est proposé à la Commission Permanente d'approuver la modification des statuts de la SEM du Centre des Expositions du Mans, qui permettent d'élargir l'objet social à l'activité d'accueil et de promotion du tourisme d'affaires et à la fourniture de prestations touristiques annexes.

**Accord de la Commission Permanente.**

### **6 - Actions collectives**

Il est proposé à la Commission permanente de bien vouloir accorder une aide à l'équipement de 5000 € au chantier d'insertion Tavano (maraîchage) de Culture et Liberté (Le Mans) et de 4 625 € aux ateliers ESTIM chantier d'insertion bâtiment environnement Canton de Ballon.

**Accord de la Commission Permanente.**

## **SOLIDARITÉ**

### **7 - Programmes d'actions dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale**

Il est proposé à la Commission permanente de participer au financement des projets relatifs aux programmes d'actions présentées par les villes du Mans, d'Allonnes et de Coulaines, dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, au titre de 2010, pour un montant de 24 864 €

**Accord de la Commission Permanente.**

### **8 - Conventions (avenants) au titre de la Solidarité**

Il est demandé à la Commission Permanente d'autoriser le Président du Conseil général à signer les avenants des conventions relatives :

- à la gestion financière du Fonds d'Aide aux Jeunes,
- à l'action 'Café de la famille'.

**Accord de la Commission Permanente.**

### **9 - Conventions Prévention spécialisée**

Il est demandé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer :

- la convention tripartite avec l'association 'Sauvegarde Mayenne Sarthe', le Conseil général et la ville de Coulaines concernant les interventions du service de prévention spécialisée
- les avenants aux conventions tripartites avec l'association 'Sauvegarde 72' devenue association 'Sauvegarde Mayenne Sarthe' suite à la fusion-absorption des associations 'Sauvegarde 53' et 'Sauvegarde 72' par l'association 'Sauvegarde Mayenne Sarthe' et les villes d'Allonnes et du Mans.

**Accord de la Commission Permanente.**

### **10 - Participation du conseil général au fonctionnement du lieu d'écoute pour les parents à Coulaines**

Il est demandé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention prévoyant l'intervention d'un professionnel de la Direction des Circonscriptions de la Solidarité départementale (Circonscription de la Couronne Mancelle).

**Accord de la Commission Permanente.**

### **11 - Convention avec une association gérant un lieu de vie pour adultes handicapés**

Il est demandé à la Commission permanente d'autoriser le Président du Conseil général à signer la convention à intervenir avec l'Association Le grain de Blé.

**Accord de la Commission Permanente.**

### **12 - Aides en faveur des associations et organismes concourant à la politique sociale**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder les subventions pour les associations citées pour un montant de 1 500 € en fonctionnement et 6 000 € en investissement

**Accord de la Commission Permanente.**

**13 - Répartition des Subventions accordées entre les Clubs de Retraités**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder les subventions aux Clubs de Retraités et Associations Cantonales pour un montant de 24 435 €

**Accord de la Commission Permanente.**

**14 - Remises Gracieuses de Dettes**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder les remises gracieuses de dettes pour un montant de 9 766,37 €

**Accord de la Commission Permanente.**

**ÉDUCATION, FORMATION, JEUNESSE, SPORTS ET TRANSPORTS**

**15 - Financement des échanges scolaires au sein de la communauté européenne et des classes d'environnement - Aide au transport des collèves ruraux pour l'organisation de sorties pédagogiques**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer des subventions pour l'organisation de classes d'environnement (968,10 €) et de transports pour les collèves ruraux (3 422,50 €).

**Accord de la Commission Permanente.**

**16 - Aides aux sports**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir une somme globale de 25 352 € au titre des aides aux sports et d'habiliter le Président à signer les conventions correspondantes.

**Accord de la Commission Permanente.**

**17 - Actions Sportives Promotionnelles**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 20 250 €aux différentes associations du département.

**Accord de la Commission Permanente.**

**18 - Sports Mécaniques**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer un crédit de 3 000 € à l'Automobile Club de l'Ouest.

**Accord de la Commission Permanente.**

**19 - Avenant n° 2 à la convention de la délégation de service public Services départementaux de transport de voyageurs DSP n° 09001 du 24 juillet 2009**

Il est proposé à la Commission permanente de bien vouloir :

- Approuver les modifications apportées à la consistance des services de la convention de délégation de service public relative aux services départementaux de transport de voyageurs pour la mise en place du transport à la demande sur les communes du Perche Sarthois (Saint Aubin des Coudrais, Saint Martin des Monts et Villaines la Gonais),

- Autoriser le président à signer l'avenant n° 2 à la DSP n° 09001 et toutes les pièces y afférant.

**Accord de la Commission Permanente.**

## **ROUTES ET INFRASTRUCTURES**

### **20 - Proposition de répartition de l'aide à la voirie communale 2010 pour les cantons de Ballon et de Brûlon**

Il est proposé à la Commission Permanente d'accorder la subvention d'aide à la voirie communale 2010 pour les cantons de Ballon et de Brûlon.

**Accord de la Commission Permanente.**

**21 - Conventions concernant la voirie départementale - Passations**

Il est proposé à la Commission Permanente d'habiliter le Président à signer une convention avec la commune :

- de Dollon pour l'aménagement de la rue de la Gare sur la RD85,
  - de Saint-Mars-la-Brière pour l'aménagement du carrefour entre la rue de la Crépinrière et la RD 323,
  - de Connerré pour la traversée d'agglomération (entretien),
  - de Parennes et de Saint Célerin-le-Géré pour la mise à disposition d'un terrain destiné à l'installation d'un poste de transformation électrique,
- et avec la région des Pays de la Loire pour la prolongation de la convention d'attribution de subvention relative à l'opération ex-RN 23/RD 304 - giratoire des Etangs Chauds.

**Accord de la Commission Permanente.**

**22 - Prise en considération de la mise à l'étude du projet de déviation du Lude et du projet de déviation de Noyen-sur-Sarthe**

Il est proposé à la Commission Permanente de décider la prise en considération du projet de déviation du Lude et du projet de déviation de Noyen-sur-Sarthe et d'habiliter le Président à entreprendre toutes les démarches et à signer tous les actes nécessaires à la mise en oeuvre des articles L111-8 et suivants du Code de l'Urbanisme.

**Accord de la Commission Permanente.**

**23 - Dommages domaine public routier - Admission en non valeur**

Il est proposé à la Commission Permanente d'autoriser l'admission en non valeur de titres de recettes pour la somme de 3 720 € dans le cadre des dommages occasionnés au domaine public routier et des permissions de voirie.

**Accord de la Commission Permanente.**

**24 - Travaux de grosses réparations sur les casernements de gendarmerie**

Il est demandé à la Commission permanente de bien vouloir décider l'engagement de 180 000 € pour permettre de réaliser des travaux de grosses réparations dans les casernements de gendarmerie.

**Accord de la Commission Permanente.**

**25 - Cession ancien Centre d'Exploitation de Bonnétable, échange entre le Département et la commune de Mayet et transfert au profit du Département du collège Pierre de Ronsard à La Chartre - Sur- Le- Loir**

Il est proposé à la Commission Permanente d'autoriser la cession de l'ancien Centre d'Exploitation de Bonnétable, l'échange entre le Département et la commune de Mayet de l'ancienne subdivision de l'Equipement de Mayet et le transfert au profit du Département du collège Pierre de Ronsard à La Chartre Sur Le Loir et d'autoriser le Président à signer les actes, soit en la forme notariée ou administrative à intervenir et tous documents afférents à ces dossiers.

**Accord de la Commission Permanente.**

**26 - Foyer Anaïs à Thorigné sur Due**

Il est proposé à la Commission Permanente d'accepter le partage de la parcelle et de donner son accord sur la vente d'une partie de cette propriété à l'Association Anaïs.

**Accord de la Commission Permanente.**

- 27 - Prêt pour l'amélioration de l'habitat des personnes âgées**  
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer cinq prêts pour un montant de 7 200 €  
**Accord de la Commission Permanente.**
- 28 - Fonds départemental d'aménagements urbains**  
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer à la commune de Beillé, une subvention complémentaire de 2 543,06 € pour l'aménagement de la traversée d'agglomération.  
**Accord de la Commission Permanente.**
- 29 - Aide à la pierre Aide à la production de logements sociaux**  
Il est proposé à la Commission permanente d'abroger les subventions attribuées à Sarthe Habitat pour l'acquisition-amélioration de quatre logements sociaux à Sablé-sur-Sarthe :  
- 20 890,41 € au titre de la délégation de compétence,  
- 8 000 € au titre de l'aide départementale complémentaire au P.L.A.I.  
**Accord de la Commission Permanente.**

## **AGRICULTURE, HYDRAULIQUE ET DÉVELOPPEMENT RURAL**

- 30 - Convention avec la Chambre d'Agriculture de la Sarthe**  
Il est proposé à la Commission Permanente de valider la convention fixant notre partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Sarthe et d'habiliter le Président à signer cette convention  
**Accord de la Commission Permanente.**
- 31 - Agriculture**  
Il est proposé à la Commission Permanente, d'accorder les subventions ci-dessous :  
- 24 858,96 € au Groupement de Défense Sanitaire, au titre des honoraires vétérinaires pour la période de février 2010, et 21127,98 € pour la période de mars 2010,  
- 4 600 € versés aux jeunes agriculteurs ayant effectué leur stage Nouveau dispositif 3 P,  
- 3 000 € à l'EPAO au titre d'une mission d'organisation de mise en vente des bovins.  
**Accord de la Commission Permanente.**
- 32 - Alimentation en eau potable des communes rurales**  
Il est proposé à la commission permanente d'accorder une subvention de :  
- 26 000 € au SIAEP de Rouessé Fontaine tr 52 pour un montant HT de Travaux de 130 000 €  
- 44 000 € au SIAEP de la Région du Varais pour un montant HT de travaux de 220 000 €  
**Accord de la Commission Permanente.**

**33 - Conventions de transfert de gestion et d'entretien de parcelles situées en rives gauche et droite de la rivière 'La Sarthe'**

Il est proposé à la Commission permanente de passer deux conventions de transfert de gestion et d'entretien de parcelles situées en rive gauche et droite de la rivière 'La Sarthe', rendues nécessaires suite aux travaux de protections locales engagés par Le Mans Métropole sur les quartiers Heuzé-Australie sur la commune de Le Mans.

**Accord de la Commission Permanente.**

**ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**34 - Environnement**

Il est proposé à la Commission permanente, d'accorder pour le compte de l'ADEME les subventions d'un montant total de 6 192 € conformément à la convention en cours ; de valider la nouvelle grille de labellisation des déchèteries et de préciser le cadre d'aide des investissements en déchèteries (fiche 6.4).

**Accord de la Commission Permanente.**

**35 - PEDMA de l'Eure et Loir**

Il est proposé à la Commission permanente de donner un avis favorable au projet PEDMA d'Eure et Loir et à son évaluation environnementale.

**Accord de la Commission Permanente.**

**36 - Plantations de haies champêtres**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder les subventions suivantes :

- 6 101,80 € pour les dossiers : particuliers Conseil général de la Sarthe, chambre et CAFEL et Agroforesterie Chambre Agriculture,
- 1 120 € pour le conseil technique et d'ingénierie de la chambre d'agriculture.

**Accord de la Commission Permanente.**

**37 - Convention concernant la commission locale d'information IONISOS de SABLE**

Il est proposé à la commission permanente d'habiliter le Président à signer une convention avec l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) au titre de la Commission Locale d'Information IONISOS Sablé pour l'année 2010.

**Accord de la Commission Permanente.**

**38 - Mise en valeur de sites ou monuments par l'éclairage**

Il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer à la commune de : - Chemiré en Charnie une subvention de 881,01 € représentant 30 % du coût des travaux estimés à 2 936,70 € H.T., Villaines-sous-Malicorne 2957,10 € représentant 30 % du coût des travaux estimés à 9 857 € H.T.,

- de Vouvray/Huisne 1 050 € représentant 30 % du coût des travaux estimés à 3 500 € H.T.,

- de Torcé-en-Vallée 5 461,08 € représentant 40 % du coût des travaux estimés à 13 652,71 € HT.

**Accord de la Commission Permanente.**

**39 - Participation du département de la Sarthe à un groupement de commandes pour l'achat de transformateurs électriques**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer une convention de groupement de commandes pour l'achat de transformateurs électriques.  
**Accord de la Commission Permanente.**

**CULTURE ET TOURISME**

**40 - Programme départemental de salles polyvalentes**

Il est proposé à la Commission Permanente d'accorder des subventions à des communes pour un montant total de 16 269 €  
**Accord de la Commission Permanente.**

**41 - Culture**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder des subventions à plusieurs acteurs culturels sarthois bénéficiant traditionnellement du soutien du Département dans plusieurs domaines artistiques, pour un montant total de 9 900 €  
**Accord de la Commission Permanente.**

**42 - Dotation cantonale pour les associations culturelles**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir 6 022 € à diverses associations.  
**Accord de la Commission Permanente.**

**43 - Plan lecture publique - aides aux associations culturelles**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder dans le cadre :  
- du plan de lecture publique une subvention de 1 674 € à la commune de Dissay-sous-Courcillon.  
- des aides aux associations culturelles une subvention totale de 3 600 € pour deux associations.  
**Accord de la Commission Permanente.**

**44 - Patrimoine**

Il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer les subventions suivantes :  
- 3 300 € à l'association Concordia contribuant à la connaissance et à l'animation du patrimoine,  
- 45 131 € à des communes pour la sauvegarde des édifices culturels non protégés.  
**Accord de la Commission Permanente.**

**45 - Aide à la création d'entreprises touristiques**

Il est proposé à la Commission Permanente du Conseil général, d'allouer une subvention de 75 000 € à la SARL Hôtel du Domaine de la Courbe au Lude, pour la création d'un hôtel et d'un spa.  
**Accord de la Commission Permanente.**

## **FINANCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **46 - S.A. des Marches de l'Ouest Demande de garantie d'emprunt**

Il est demandé à la Commission Permanente d'accorder sa garantie, à hauteur de 50%, à la S.A. des Marches de l'Ouest pour un emprunt de 887 412 € destiné à financer la construction de 10 logements à Allonnes.

**Accord de la Commission Permanente.**

### **47 - Aides aux associations**

Il est proposé à la Commission Permanente d'accorder aux Syndicats des aides de 788 € pour FO, 614 € pour l'UNSA, 989 € pour la CFDT et 1 251 € pour la CGT.

**Accord de la Commission Permanente.**

### **48 - Associations diverses**

Il vous est demandé de vous prononcer sur l'attribution de subventions d'un montant de :

- 700,00 € pour l'Association Atelier Théâtre Fertois,
- 600,00 € pour l'Association Aide aux Enfants du Mékong.

**Accord de la Commission Permanente.**

### **49 - Organisation de congrès**

Il est proposé à la Commission Permanente d'accorder une aide de 150 € à l'association d'Aide aux Insuffisants Rénaux.

**Accord de la Commission Permanente.**

### **50 - Organisation de congrès**

Il est demandé à la Commission permanente d'autoriser les mises à disposition partielles d'agents départementaux, au profit du Syndicat mixte sarthois d'Aménagement numérique, ainsi que d'habiliter le Président à signer les conventions et avenant afférents.

**Accord de la Commission Permanente.**

## **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

### **51 - Convention de revitalisation Société Philips**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de revitalisation avec l'Etat, Le Mans Métropole et la Société Philips France.

**Accord de la Commission Permanente.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 H 05.

\*  
\*   \*  
\*

Affiché le :

Retiré le :

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.